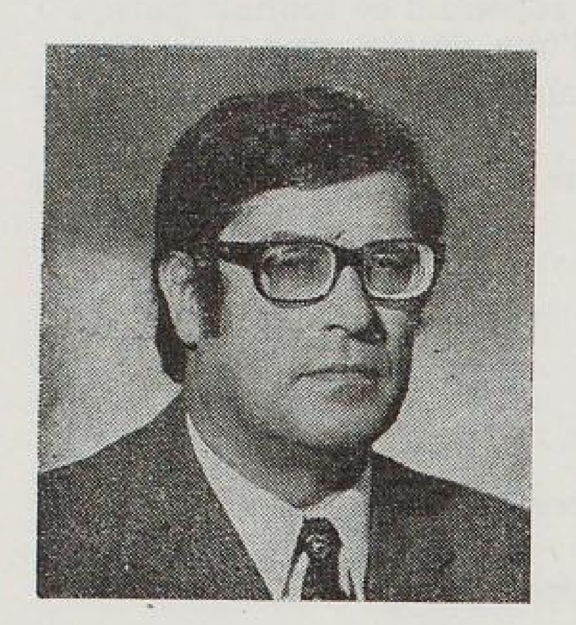
Elections législatives 4 et 11 mars 1973 — Département de la Gironde
(Première circonscription)



CANDIDATS DU

# PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

POUR L'UNION POPULAIRE
ET LA VICTOIRE DU PROGRAMME COMMUN

## JACQUES SOULÉ

Cadre de la Sécurité Sociale
Membre du Comité Fédéral

Suppléant : **Paul LAGOURGUE**

Ouvrier de la Métallurgie
Membre du Comité Fédéral

Madame, Monsieur,

Je m'adresse à vous et je sollicite votre suffrage comme candidat présenté par le Parti communiste français, avec la conviction profonde qu'en votant communiste, vous choisirez le moyen le plus sûr de changer votre vie, de la rendre plus belle et plus heureuse pour vous, vos enfants, votre famille.

**Ces élections auront, vous n'en doutez pas, une importance exceptionnelle.**

Notre pays dispose de ressources immenses, d'un potentiel économique considérable. Et ces richesses ce sont les travailleurs (ouvriers, employés, ingénieurs, cadres, techniciens), enseignants, l'immense majorité de la population laborieuse, qui les ont créées ou ont participé à les créer.

**Mais à qui profitent-elles ?**

Elles profitent aux grandes sociétés capitalistes (monopoles) qui font, avec l'aide de l'Etat, des profits fabuleux !

Pendant ce temps, comment vit la masse des Français ?

— Des millions de travailleurs perçoivent moins de 1 000 francs par mois, des millions d'autres ont un salaire qui ne leur permet pas de boucler les fins de mois. La hausse des prix est constante et de plus en plus on se restreint sur tout : nourriture, logement, loisirs, etc.

— Des milliers de personnes âgées doivent vivre avec 12 francs par jour et souvent moins.

— Les conditions de travail se sont détériorées. Que ce soit dans les usines, bureaux, commerces, services, la charge du travail est devenue écrasante. Les cadences sont intolérables. Partout les salariés, notamment les O.S., doivent faire plus de travail en moins de temps. Dans notre circonscription la S.A.F.T. en est l'exemple le plus frappant.

— la durée du travail est la plus longue des pays du Marché commun.

En guise de consolation, les hommes de la majorité actuelle prétendent qu'il faudrait leur faire confiance pour qu'ils défendent vos libertés !

Quelles libertés ?

— **La liberté du travail ?** Le chômage ne cesesse de s'étendre. En Gironde, 140 % d'augmentation des demandeurs d'emploi en sept ans (sans emploi réel 29 000 personnes dont 35 % de jeunes de moins de 25 ans). Dans notre circonscription, fermeture de la F.A.S.O., Derruppé est au bord du gouffre, la raffinerie SAY menacée... Il y a stagnation du trafic portuaire en matière de marchandises sèches.

— **La liberté de s'éduquer ?** Pour des millions d'enfants de travailleurs recevoir une éducation et une formation professionnelle est un rêve interdit. Dans le nord de l'agglomération bordelaise pas un seul C.E.T. malgré les promesses de Valleix, actuellement député, qui promettait en 1967 de les multiplier : l'opération est vite faite : 0 × 0 = 0 !

— **La liberté d'avoir son petit atelier, son petit commerce ?** En dix ans, 57 000 entreprises artisanales et 50 000 commerciales ont fermé leurs portes. Par contre les grandes surfaces, derrière lesquelles se profilent les grandes banques, prolifèrent.

**Voilà la réalité de la gestion U.D.R., Indépendants, Centristes en place depuis quinze ans !**

Cette situation n'inquiète nullement le député Valleix, dirigeant national de l'U.D.R. Ainsi, a-t-il consacré l'essentiel de son activité parlementaire à la défense et au vote du VI[e] plan qui écarte l'Aquitaine de toute politique nationale d'industrialisation.

Rien en faveur des salariés, des retraités, des anciens combattants, etc. Il a toujours voté contre nos propositions demandant par exemple la retraite à 60 ans, le vote des jeunes à 18 ans, l'augmentation de la patente pour les grandes surfaces, et j'en passe...

**Le député U.D.R. Valleix ne doit plus siéger à l'Assemblée nationale !**

**Vous voulez que cela change ?**

Le Programme commun de gouvernement que nous vous prpoposons répond à ce souhait puisqu'il prévoit la mise en œuvre immédiate de mesures sociales d'une ampleur et d'une portée sans précédent :

— Relèvement général des salaires par l'échelle mobile avec minimum de 1 000 francs par mois (indexé 1972).

— Pensions et retraites indexées sur le nouveau S.M.I.C. et ouverture du droit à 55 ans pour les femmes et 60 ans pour les hommes.

— Réduction de la durée du travail, retour aux 40 heures.

— Allégement de la fiscalité en faveur de la population laborieuse : salariés, retraités, artisans, commerçants, professions libérales.

— Mise en œuvre d'une politique de logement social.

— Extension des droits des travailleurs dans les entreprises.

— Remboursement des soins médicaux à 80 %. Indemnité journalière basée sur le salaire entier, dès le premier jour de la maladie.

— Gratuité de l'enseignement (fournitures, livres, transports scolaires, etc.).

L'application du Programme commun se traduira par une véritable promotion de la femme et par l'ouverture de perspectives enthousiasmantes pour la jeunesse.

Une politique extérieure nouvelle contribuera activement à la détente, au désarmement et à la Paix.

**Cela est possible.**

Les moyens existent pour opérer ces changments. Le financement de toutes les mesures prévues est assuré. Une nouvelle politique économique, qui s'appuiera sur le secteur public étendu par les nouvelles nationalisations et sur la planification démocratique, permettra la croissance plus rapide des fruits du travail et leur meilleure répartition. Elle mettra fin aux gâchis des ressources nationales et aux privilèges exorbitants des grosses sociétés, elle combattra réellement l'inflation et la spéculation.

En votant communiste, vous voterez pour le Parti qui a indiscutablement dénoncé dès le premier jour le régime responsable de la crise dont tout le monde peut aujourd'hui mesurer les graves conséquences, et vous voterez pour le Parti qui, en même temps, a agi inlassablement en faveur de l'union de la gauche sur la base d'un programme commun.

Pour que l'union se renforce, qu'elle « tienne le coup », vous voterez communiste.

**Vous voterez communiste**
parce qu'il n'y a pas de politique de progrès social et national qui soit possible sans un Parti communiste fort et largement représenté au Parlement.

La droite s'est toujours opposé à la représentation proportionnelle et elle a maintenu un mode de scrutin injuste expressement conçu pour réduire et limiter le nombre de nos élus.

Pour battre l'U.D.R. et ses alliés d'aujourd'hui ou de demain, pour faire échec aux manœuvres de la droite, il faut que la gauche soit forte. Et pour **que la gauche soit forte, pour que la gauche soit bien la gauche,**

**Il faut que le Parti communiste soit fort lui-même** et qu'il ait un nombre beaucoup plus important de députés.

**En m'accordant votre suffrage** vous aurez la garantie que le Programme commun sera pleinement et résolument appliqué. Vous nous donnerez les moyens de faire respecter la volonté populaire.

# VOTEZ ET FAITES VOTER

# Jacques SOULÉ

**ATTENTION : Cette circulaire n'est pas un bulletin de vote. Pour voter, prenez un bulletin de vote qui porte les noms de Jacques SOULÉ et de son suppléant Paul LAGOURGUE. N'inscrivez rien sur ce bulletin. Ne barrez aucun nom. Ne faites aucun signe. Autrement votre bulletin serait nul.**

Imp. Saint-Hubert - Bordeaux

VU : Les Candidats.